

SUR LA TERMINOLOGIE DES DOCTRINES POLITIQUES ET SOCIALES

PAR M. OTTO KARMIN

Privat-docent à la Faculté des lettres et des sciences sociales
de Genève.

De toutes les terminologies une des plus incertaines est celle des doctrines politiques et sociales. Il y a des auteurs — par ex. G. Adler, Grünberg, Thiers, Poehlmann, Stammhammer¹⁾ qui parlent de socialisme et de communisme comme de deux notions de même degré; il y en a qui considèrent le mot communisme comme expression englobant toutes les théories niant la propriété privée entière et en partie — par ex. Sudre. Tucker, dans son journal *Liberty* (du 30 janvier 1892) ne cite pas moins de vingt définitions du mot socialisme, recueillies chez les lexicographes, et dont pas deux ne s'accordent entièrement. Eltzbacher reproduit vingt-deux définitions différentes de l'Anarchisme. Conrad, d'accord avec Stammler, déclare que l'expression: anarchisme socialiste est un contresens, vu que le socialisme suppose un Etat organisé nié par l'anarchisme; d'autre part il paraît un journal *Le Réveil socialiste-anarchiste* dont le titre a été choisi pour se faire distinguer des écoles anarchistes individualistes de Stirner et de Tucker.

Même désaccord pour la terminologie politique. Quelle ressemblance y a-t-il entre les démocrates des Etats-Unis, ceux de la France et ceux de l'Allemagne? entre les libéraux suisses et les libéraux russes?

Bref, c'est le chaos le plus complet qui règne dans ces terminologies.

Si nous nous en demandons la cause, il semble qu'elle gît dans la méconnaissance du fait que *chacune* des théories politiques et sociales repose sur *deux* conceptions: une économique et une poli-

tique. Ainsi le monarchisme de Bismarck et de Rodbertus ont des bases politiques identiques; des bases économiques différentes; le socialisme de Lassalle et de Louis Blanc ont des bases économiques très ressemblantes, des bases politiques fort distinctes.

Il s'agirait donc de trouver une terminologie qui tienne compte, à côté de l'unité des doctrines politiques de la diversité des doctrines économiques, et à côté de l'unité des doctrines économiques de la diversité des doctrines politiques.

Voici un projet, forcément incomplet et peut-être inexact en certains points, qui puisse en donner une idée.

La plupart des termes employés dans le tableau ont une signification universellement acceptée; d'autres sont définies de diverses manières; quelques-unes sont des néologismes. Nous définirons les mots des deux dernières catégories.

Dans la série politique :

Régime interventionniste : régime sous lequel l'Etat ou la collectivité interviennent dans le mode de la production.

Régime non-interventionniste : régime sous lequel l'Etat ou la collectivité n'interviennent pas dans le mode de la production.

Anarchisme¹ : négation de l'Etat.

Nomisme : doctrine affirmant le droit.

Anomisme : doctrine niant le droit.

Dans la série économique :

Régime socialiste : régime sous lequel les moyens de production ou du moins le sol³ appartiennent à la collectivité.

Régime collectiviste² : régime sous lequel *seulement* les moyens de production ou du moins le sol appartiennent à la collectivité.

Régime communiste² : régime sous lequel les moyens de production *et* de consommation appartiennent à la collectivité.

Régime adoministe³ : régime niant la propriété en général.

¹ Les définitions de l'Anarchisme, du Nomisme et de l'Anomisme se trouvent dans ELTZBACHER : *L'Anarchisme*, Paris, 1902.

² Distinction recommandée dans la critique du terme Collectivisme dans le *Vocabulaire philosophique* de M. LALANDE.

³ Terme qui nous a été proposé par M. LALANDE (Paris) à la place de l'indoministe.

Régimes

ECONOMIQUES

		INTERVENTIONNISTES					
		ABSOLUS		ARISTOCRATIQUES		DÉMOCRATIQUES	
		Religieux.	Laiques.	Monarchiques.	Républicains.	Monarchiques.	Républicains.
		EXEMPLES (Système					
de la propriété privée.		Etats pontificaux.	Turgot, Stahl.	Pologne.	Venise.	Allemagne, Italie.	France.
du sol.		Yncas, Galilat.				Flürscheim, Damascbke.	Henry Georges.
du capital industriel.						Katheder-Socialisme allemand.	Perqueur, Vidal.
du sol et du capital industriel.			Byzance (?)			Rodbertus.	Milon, de Paep, Kautsky.
COMMUNISTES		Les réductions du Paraguay.					Babouf, Cabet, Marx.
ADMINISTES		Jean de Leyde.		Sparte.	Platon.		

NON-INTERVENTIONNISTES

ABSOLUS		ARISTOCRATIQUES		DÉMOCRATIQUES		ANARCHISTES	
Religieux.	Laïques.	Monarchiques.	Républicains.	Monarchiques.	Républicains.	Nomistes.	Anomistes.

alisés ou théoriciens).

	Physiocrates.		Hambourg.	Angleterre.	Leroy-Beaulieu.	Tucker.	
					Oppenheimer.		
					Hertzka (libéralisme social).	Bakounine.	
						Kropotkine.	
						Proudhon.	Stirner

Beaucoup d'objections peuvent être faites à cette terminologie ; les deux plus graves nous semblent celles que le tableau est incomplet et que d'autres points de vue de l'organisation économique et politique peuvent être utilisés ; puis celle que certaines écoles se défendront d'être classées dans les mêmes rubriques horizontales ou verticales que d'autres écoles rivales.

La première objection pourrait, par exemple, demander que la conception philosophique servant de base au système respectif soit employée à la classification — nous craignons que celle-ci ne devienne encore moins nette qu'elle l'est déjà à présent. La seconde objection nous semble assez peu fondée : une classification scientifique n'a guère à se préoccuper des intérêts électoraux de politiciens espérant arriver, grâce à des malentendus.

D'ailleurs, ce qui nous a importé dans cette esquisse, c'était de donner un coup de pouce : qu'une autre terminologie soit adoptée — pourvu qu'il y en ait une de reconnue — nous nous y soumettrons de bon cœur.

DISCUSSION

M. **Stein** (Berne). — Es fehlt der Rechtsozialismus.

Statt Interventionalismus würde ich vorziehen Etatisme.

Was Byzanz betrifft, so findet man Orientierung in den *νόμοι* des Gemisthos Plethon.

M. **Karmin** (Genève). — Le terme Etatisme ne nous paraît pas heureux ; les Manchesteriens tout en combattant l'intervention de l'Etat en matière économique l'admettent parfaitement pour la défense du territoire et le maintien de l'ordre.

